

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES A L'ECOLE

1) Apporter à la mairie de Grand
Aigueblanche (Aigueblanche) pour
l'inscription

- le livret de famille
- une attestation de domicile
- une photocopie des vaccinations (ou le carnet de santé)

2) Apporter à l'école de Le Bois pour
l'admission

- un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés

L'admission à l'école se fera
**mardi 25 avril ou vendredi 28 avril
de 16h30 à 18h00.**

En cas d'impossibilité pendant ces créneaux, merci de prendre contact avec l'école au 04-79-24-12-98.